



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD
Entre-Deux - Saint-Joseph – Saint Philippe - Le Tampon

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 25 SEPTEMBRE 2015 A 9H00**

AFFAIRE N° 11

**EXPLOITATION DE LA STEP DE SAINT-JOSEPH EN REGIE
D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF :
CREATION D'UN POSTE DE TECHNICIEN TERRITORIAL**

L'an deux mille quinze, le vingt-cinq du mois de septembre à neuf heures en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle de réunion du conseil sise au Tampon, 16 bis rue d'Espagne, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON.

NOTA

*Nombre de
conseillers en
exercice : 48*

*Présents : 34
Absents
représentés :
7
Absent : 7*

ETAIENT PRESENTS

André THIEN AH KOON, Patrick LEBRETON, Jacquet HOARAU, Harry MUSSARD, Bernard PAYET, Blanche-Reine JAVELLE, Pierre ROBERT, Henri-Claude HUET (de l'affaire n° 1 à la question diverse n° 1) Marie-Noëlle DEURVEILHER-PAYET, Axel VIENNE, Jacqueline FRUTEAU-BOYER, Albert GASTRIN, Inelda BAUSSILLON, Denise BOUTET TSANG CHUN SZE, José CLAIN, Mimose DIJOUX-RIVIERE, Gilberte GERARD, Emmanuelle HOARAU, Christian LANDRY, Jean-Daniel LEBON, Marie-Jo LEBON, Harry MALET, Daniel MAUNIER, Laurence MONDON, Rito MOREL, Paulet PAYET, Marie-France RIVIERE, François RIVIERE, François ROUSSETY, Jessica SELLIER, Catherine TURPIN, Bachil VALY, Raymonde VIENNE, Henri-Claude YEBO.

REPRESENTE(E)S-PROCURATION

Sabrina PICARD (procuration à M. Paulet PAYET), Monique BENARD-DESLAIS (procuration à M. André THIEN AH KOON), Isabelle GROSSET-PARIS (procuration à M. Bachil VALY), Rose Andrée MUSSARD (procuration à M. Christian LANDRY), Marie-Andrée LEJOYEUX (procuration à Mme Blanche-Reine JAVELLE), Harry-

Claude MOREL (procuration à M. Harry MUSSARD), Alin GUEZELLO (procuration à M. François RIVIERE), Henri-Claude HUET (procuration à M. Axel VIENNE : de l'affaire n° 2 à l'affaire n° 17).

ETAIENT ABSENTS

Priscilla PAYET, Clarita TURPIN, Colette FONTAINE, André DUPREY, Olivier RIVIERE, José PAYET, Jean-Jacques VLODY.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Laurence MONDON a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

AFFAIRE N°11

<p>EXPLOITATION DE LA STEP DE SAINT-JOSEPH EN REGIE D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF : CREATION D'UN POSTE DE TECHNICIEN TERRITORIAL</p>

Note de synthèse

Le Conseil Communautaire a approuvé lors de sa séance du 17 juillet 2015, le mode d'exploitation en régie de la station d'épuration des eaux usées de Saint-Joseph.

Les moyens humains déployés à cet effet sont des personnels de droit privé, excepté le directeur de la régie, qu'il convient de recruter sur un emploi public.

Pour les emplois de droit privé relevant de la Régie, il appartiendra au Conseil d'Exploitation de les créer.

Pour le poste de directeur, emploi public, il revient à la CASud de le créer. Ce poste pourra être occupé par un ingénieur ou un technicien territorial.

Au regard des vacances à notre tableau des effectifs, il y a lieu de créer un poste de technicien.

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- De se prononcer sur la création d'un emploi de technicien territorial à temps plein (catégorie B),

- **D'autoriser le Président à prendre les actes nécessaires au recrutement,**

- **D'autoriser le Président à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Approuve la création d'un emploi de technicien territorial à temps plein (catégorie B),**

- **Autorise le Président à prendre les actes nécessaires au recrutement et à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**

Abstentions : 00

Contre : 00

Pour : 41

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président de la CASUD



André THIEN AH KOON

Envoyé en préfecture le 02/10/2015

Reçu en préfecture le 02/10/2015

Affiché le



ID : 974-249740085-20150925-AFF11CC250915-DE